

Staff' & vous

Été 2026
N°1

Partageons l'avenir de notre ville !



Marche gourmande 2026

Manifestations

Une commune vivante dès les premières semaines.

Urbanisme

Les bons réflexes avant de commencer.

Municipalité

Des permanences mises en place pour échanger.

Chères Staffelfeldoises, chers Staffelfeldois,

C'est avec une grande émotion, beaucoup d'humilité et un profond sens des responsabilités que je m'adresse à vous à l'occasion de ce premier bulletin municipal de notre mandat.

Le 15 mars dernier, vous avez choisi de confier l'avenir de notre commune à une nouvelle équipe. Au nom de l'ensemble des élus du groupe majoritaire, je tiens à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous nous avez accordée. Cette confiance est une fierté, mais surtout une responsabilité que nous assumons pleinement chaque jour.

Dès notre installation, nous avons immédiatement pris la mesure de la tâche qui nous attend. Les journées sont denses, les dossiers nombreux et les attentes légitimes. Avec les élus du groupe majoritaire, nous nous sommes mis au travail sans attendre, animés par une seule volonté : servir Staffelfelden et ses habitants avec sérieux, proximité et efficacité.

Notre commune possède de nombreux atouts : son dynamisme associatif, son cadre de vie, ses commerces, ses entreprises, ses écoles et surtout ses habitants. Notre rôle est de préserver ces richesses tout en préparant l'avenir. Nous souhaitons conduire une action municipale pragmatique, fondée sur l'écoute, le respect des engagements pris et la recherche constante de l'intérêt général.

Ce premier bulletin municipal traduit également notre volonté de vous informer de manière claire, régulière et utile. Vous y trouverez des informations sur la vie communale, les services, les initiatives locales, mais également plusieurs rappels importants concernant le cadre de vie : urbanisme, entretien des trottoirs, désherbage, nuisances sonores, sécurité aux abords des berges de la Thur ou encore respect des espaces naturels.

Ces rappels ne sont pas là pour contraindre inutilement. Ils ont pour objectif d'éviter les incompréhensions, les conflits de voisinage, les situations dangereuses ou les démarches réalisées dans le mauvais ordre. En matière d'urbanisme notamment, il est essentiel de se renseigner en mairie avant d'engager des travaux. Une simple question posée en amont permet souvent d'éviter bien des difficultés par la suite.

Les prochains mois seront consacrés à poursuivre l'amélioration du cadre de vie, à renforcer la qualité des services publics, à soutenir nos associations, à accompagner nos aînés, à être attentifs à notre jeunesse et à faire avancer les projets structurants dont notre commune a besoin. Chaque décision sera guidée par le souci d'une gestion responsable et d'une utilisation rigoureuse des deniers publics.

Je tiens également à saluer l'investissement des agents municipaux, qui assurent quotidiennement le bon fonctionnement de nos services. Leur engagement mérite d'être reconnu et valorisé.

Être maire de Staffelfelden est pour moi un immense honneur. J'aborde cette mission avec la même conviction qui m'anime depuis toujours dans le service public : être utile, agir concrètement et rester proche des habitants. Malgré les responsabilités qui m'incombent aujourd'hui, je demeure convaincu qu'un élu doit avant tout rester simple, accessible et à l'écoute.

Avec l'ensemble des élus du groupe majoritaire, nous mettrons toute notre énergie, notre disponibilité et notre détermination au service de notre commune.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce premier bulletin municipal et un très bel été à Staffelfelden.

Bien fidèlement,



Christophe Schmitt
Maire de Staffelfelden

Manifestations

Une commune vivante dès les premières semaines

Depuis l'installation de la nouvelle équipe municipale, plusieurs manifestations et temps forts ont déjà rythmé la vie de Staffelfelden. Ces moments témoignent du dynamisme de notre commune, de l'engagement de nos associations, de la mobilisation des bénévoles et de l'attachement des habitants à la vie locale. En voici quelques exemples :

Festi'Staff : une excellente soirée aux abords de la galerie

Les habitants étaient nombreux, environ 700, à répondre présents pour cette nouvelle édition de Festi'Staff, qui a offert à notre commune une excellente soirée placée sous le signe de la convivialité, de la rencontre et du partage.

Notre équipe a osé la délocalisation de la manifestation vers les abords de la Galerie. Ce choix, qui pouvait représenter un changement important dans les habitudes, s'est révélé être une véritable réussite. Le site a permis d'accueillir le public dans de bonnes conditions et de donner une belle dynamique à l'événement.

La forte participation des habitants confirme l'attachement des Staffelfeldoises et des Staffelfeldois aux moments festifs et populaires qui font vivre notre commune.

La tombola organisée lors de Festi'Staff par **l'Amicale du personnel communal** a permis de récolter la somme de **852 euros**. Cette somme sera reversée à une association engagée dans la lutte contre la **fibromyalgie**. La municipalité tient à saluer cette belle initiative solidaire qui démontre que les moments festifs peuvent aussi être l'occasion de soutenir des causes importantes.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles, les associations, les agents communaux, les élus mobilisés ainsi que

toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette belle soirée.

Etsetala : la culture et le spectacle au rendez-vous



Le festival Etsetala a également marqué ces premières semaines par la qualité de sa programmation et par les beaux moments de rencontre qu'il a permis de créer.

Cette manifestation est portée par La Margelle et l'association Le Sahel Vert de Wittelsheim, avec bien entendu le soutien de la commune de Staffelfelden. Grâce à l'investissement des organisateurs, des artistes, des techniciens, des bénévoles et des partenaires, cet événement a offert au public un beau temps culturel et festif.

La commune tient à saluer l'engagement de toutes celles et ceux qui contribuent à faire vivre cette manifestation. Elle souhaite continuer à soutenir les initiatives qui font vivre la culture, encouragent les rencontres et participent au rayonnement de Staffelfelden.



Festi'Staff 2026

Staff'propre : une mobilisation citoyenne utile et conviviale

L'opération Staff'propre a réuni environ 70 personnes autour d'un objectif commun : contribuer ensemble à la propreté de notre commune.

Cette matinée nous a permis de ramasser de nombreux déchets sur différents secteurs de Staffelfelden. Elle rappelle l'importance de ne rien jeter sur la voie publique, dans les espaces verts, aux abords des chemins ou près des équipements communaux. Préserver notre cadre de vie est l'affaire de tous et chaque geste compte.

Le Conseil Municipal des Enfants était également présent et pleinement associé à cette action citoyenne. Leur participation est importante car elle permet de sensibiliser les plus jeunes au respect de l'environnement, à la propreté de l'espace public et à l'engagement au service de la commune.



À l'issue de cette matinée, contrairement aux années précédentes, nous avons souhaité terminer par un moment de convivialité. Ce temps d'échange a permis de rencontrer les habitants, de discuter simplement, de tisser du lien et de renforcer cet esprit collectif auquel nous sommes profondément attachés.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des participants, les habitants, les enfants du CME, les élus, les agents municipaux et les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette belle matinée citoyenne.

L'AMAS au rendez-vous : marche gourmande et Fête de la musique

L'AMAS a une nouvelle fois démontré toute sa capacité à faire vivre Staffelfelden à travers deux beaux rendez-vous : la marche gourmande et la Fête de la musique.



Cette association, qui rassemble pas moins de 100 bénévoles, agit avec discrétion, efficacité et un remarquable sens de l'organisation. Grâce à leur engagement, ces manifestations ont permis aux habitants de se retrouver autour de moments festifs, populaires et conviviaux.

La marche gourmande a rencontré un beau succès. Malgré une journée particulièrement chaude, les participants ont pu profiter pleinement du parcours d'environ 12 kilomètres. La chaleur ne nous a pas empêchés de prolonger cette excellente journée dans la bonne humeur, notamment sur la piste de danse après la marche.

La Fête de la musique, également portée par l'AMAS, a elle aussi offert un beau moment de rencontre et de partage. Dans une ambiance chaleureuse et populaire, les habitants ont pu profiter d'une soirée musicale conviviale, fidèle à l'esprit festif de notre commune.

La municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles de l'AMAS pour leur engagement, ainsi que son président, Olivier Bindler, pour la parfaite organisation de ces manifestations.

Ces deux rendez-vous illustrent la force du tissu associatif de Staffelfelden et rappellent combien les associations contribuent au dynamisme, au lien social et à la qualité de vie dans notre commune.

Cérémonie commémorative du 8 mai



Vous étiez nombreux à participer à la cérémonie commémorative du 8 mai, témoignant ainsi de votre attachement au devoir de mémoire et aux valeurs de paix, de liberté et de solidarité.

Nous remercions chaleureusement l'Harmonie des Mines de Potasse de Wittelsheim pour sa présence et la qualité de son accompagnement musical, qui a contribué à la solennité de ce moment.

Nos remerciements s'adressent également aux autorités civiles et militaires, aux porte-drapeaux, aux élus, ainsi qu'à l'AMAS et aux membres du Conseil municipal des enfants pour leur participation et leur engagement.

Merci enfin à toutes les personnes présentes venues rendre hommage à celles et ceux qui ont combattu et donné leur vie pour notre liberté.

Fête nationale du 13 juillet

La commune de Staffelfelden a célébré la Fête nationale dans une ambiance conviviale et festive, en rassemblant de très nombreux habitants venus partager ce moment de rassemblement.

Cette belle réussite est le fruit de l'engagement de nombreux acteurs. La municipalité remercie chaleureusement les services techniques, la nouvelle équipe de l'OMSC et ses nombreux bénévoles, les sapeurs-pompiers de Staffelfelden, nos partenaires, nos forains ainsi que le traiteur Simon pour son précieux soutien logistique.

Le magnifique feu d'artifice, très apprécié du public, a émerveillé petits et grands et clôturé cette soirée placée sous le signe de la convivialité, du partage et des valeurs républicaines.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué à faire de cette Fête nationale un moment de bonheur et de fierté pour notre commune.



Un émerveillement pour petits et grands

Merci aux forces vives de la commune !

Au-delà de ces manifestations, les kermesses, animations scolaires, fêtes associatives, fête des voisins, moments de convivialité et initiatives locales rappellent combien Staffelfelden est une commune vivante. Ces rendez-vous permettent aux habitants de se rencontrer, aux enfants de participer à la vie communale, aux associations de montrer toute leur énergie et à chacun de contribuer, à sa manière, au lien social.

Ces premières semaines l'ont confirmé : Staffelfelden peut compter sur des forces vives nombreuses, discrètes et engagées. La municipalité adresse ses remerciements à toutes celles et ceux qui s'investissent au quotidien : bénévoles, enseignants, parents, responsables associatifs, agents municipaux et habitants. Nous continuerons à accompagner celles et ceux qui participent à l'animation, au dynamisme et à la convivialité de notre commune.

Urbanisme

Les bons réflexes avant de commencer

Urbanisme : ne faites pas les choses à l'envers

Vous avez un projet de travaux ? Avant de commencer, le premier réflexe doit être de contacter la mairie.

Trop souvent, les services sont sollicités une fois les travaux déjà réalisés. Or, en urbanisme, faire les choses dans le bon ordre évite des difficultés : refus de régularisation, obligation de modifier les travaux, contentieux entre voisins ou infractions constatées.

Quels travaux peuvent nécessiter une autorisation ?

Selon la nature du projet, une déclaration préalable ou un permis de construire peut être nécessaire, notamment pour :

- ✓ Modification de façade
- ✓ Changement de fenêtres, volets, portes ou teinte extérieure
- ✓ Ravalement ou modification d'aspect extérieur
- ✓ Création d'une ouverture
- ✓ Pose ou modification d'une clôture, d'un portail ou d'un mur
- ✓ Installation d'un abri de jardin
- ✓ Construction d'un carport, d'une pergola ou d'une extension
- ✓ Installation d'une piscine, même hors sol selon les cas
- ✓ Modification de toiture
- ✓ Division de terrain ou aménagement extérieur important



Le bon ordre à respecter



- 1 → Je me renseigne en mairie.
- 2 → Je vérifie les règles applicables à ma parcelle.
- 3 → Je dépose, si nécessaire, une déclaration préalable ou une demande de permis.
- 4 → J'attends la décision avant de commencer les travaux.
- 5 → J'affiche l'autorisation sur le terrain.
- 6 → Je réalise les travaux conformément à l'autorisation obtenue.

Un doute ? Contactez la mairie

Même pour des travaux qui paraissent simples, il est préférable de poser la question avant d'agir. Les règles peuvent varier selon la localisation du terrain, le type de construction, l'aspect extérieur ou les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Une autorisation d'urbanisme n'est pas une formalité secondaire. Elle permet de protéger le cadre de vie, d'éviter les conflits et de garantir l'égalité de traitement entre tous les habitants.

Cadre de vie

Trottoirs, désherbage, haies

Des trottoirs propres et accessibles : l'affaire de tous



La commune intervient régulièrement pour l'entretien de l'espace public. Mais la propreté et l'accessibilité des trottoirs nécessitent aussi la participation de chacun.

Les riverains sont invités à entretenir l'espace situé devant leur habitation, notamment pour :

- ✓ Balayer les feuilles, gravillons ou salissures ;
- ✓ Désherber le long des façades, clôtures et bordures ;
- ✓ Eviter l'encombrement des trottoirs ;
- ✓ Rentrer les bacs de collecte après le passage ;
- ✓ Tailler les haies et branches qui dépassent sur le domaine public ;
- ✓ Maintenir un passage suffisant pour les piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite.

Désherbage : attention aux produits utilisés

Le désherbage doit se faire dans le respect de l'environnement. Les produits chimiques sont à proscrire sur l'espace public et aux abords des caniveaux. Le désherbage manuel, mécanique ou thermique doit être privilégié.

Bien vivre ensemble

Un trottoir propre, accessible et dégagé, c'est un geste simple pour le confort de tous. Cela permet aussi aux agents communaux de concentrer leurs interventions sur les espaces collectifs, les équipements publics et les secteurs prioritaires.

cf. arrêté municipal n°40/2023

Haies et plantations



Les haies, branches et végétaux ne doivent pas gêner la circulation des piétons, masquer la signalisation ou réduire la visibilité des automobilistes. Un entretien régulier permet d'éviter les situations dangereuses.

cf. arrêté préfectoral n°2012128-0012

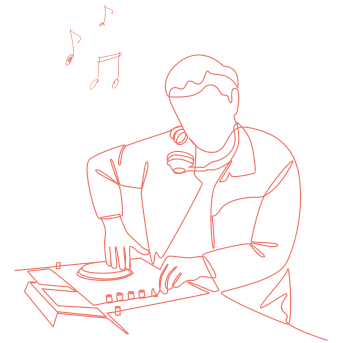


Bruit et vie en extérieur

Respectons le voisinage

La belle saison ne doit pas devenir une source de tensions

Avec les beaux jours, les activités extérieures se multiplient : tonte, bricolage, repas en terrasse, musique, jeux d'enfants dans les rues, piscines, soirées familiales. Ces moments font partie de la vie quotidienne, mais ils doivent se concilier avec le respect du voisinage.



Travaux bruyants : attention aux horaires

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés avec des appareils bruyants - tondeuses, taille-haies, tronçonneuses, perceuses, ponceuses, nettoyeurs haute pression - ne peuvent être effectués que dans les créneaux autorisés par la réglementation en vigueur.

Horaires du 1er mai au 30 septembre :

Jours ouvrables	De 7h à 20h
Samedi	De 8h à 12h et de 14h à 19h
Dimanches et jours fériés	Interdiction

cf. arrêté municipal n°151/2024

Le bruit peut être sanctionné de jour comme de nuit

Il n'y a pas que le tapage nocturne. Un bruit répétitif, intense ou durable peut également constituer une nuisance en journée.

Quelques bons réflexes :

- ✓ Prévenir ses voisins en cas de fête exceptionnelle
- ✓ Baisser le volume de la musique en soirée
- ✓ Eviter les cris prolongés tard le soir
- ✓ Ne pas laisser un chien aboyer de manière répétée
- ✓ Respecter les horaires pour les travaux bruyants
- ✓ Eviter les équipements sonores trop bruyants dans les jardins



Dialogue et respect

La commune privilégie toujours le dialogue et le rappel des règles. Mais en cas d'abus répétés, les infractions peuvent être constatées par les autorités compétentes.

Berges de la Thur

Sécurité, baignade, feux

Berges de la Thur : un espace naturel à respecter

Les abords de la Thur font partie de notre cadre de vie. Ce sont des espaces naturels qui doivent rester propres, sûrs et respectés.

Plongeurs interdits

La Thur n'est pas un espace de baignade aménagé ni surveillé. La baignade et les plongeurs y sont dangereux.

Les risques sont réels :

- ✓ Courant parfois imprévisible
- ✓ Profondeur variable
- ✓ Pierres, branches ou obstacles immergés
- ✓ Berges glissantes
- ✓ Absence de surveillance
- ✓ Qualité de l'eau non contrôlée pour la baignade



Pour ces raisons, la baignade est fortement déconseillée et les plongeurs sont interdits sur les secteurs concernés. Les parents sont invités à sensibiliser les enfants et les adolescents à ces dangers.

cf. arrêté municipal n°114/2022

Feux et barbecues interdits

Les feux, barbecues et dépôts de braises sont interdits sur les berges et dans les espaces naturels concernés. En période sèche, un simple mégot ou un feu mal éteint peut provoquer un départ d'incendie.

cf. arrêté préfectoral du 28.12.2023

Respect des lieux

Il est demandé à chacun de :

- ✓ Ne pas abandonner de déchets ;
- ✓ Ne pas laisser de bouteilles ou de verre cassé ;
- ✓ Respecter la faune et la flore ;
- ✓ Ne pas dégrader les berges ;
- ✓ Ne pas créer de nuisances sonores ;
- ✓ Signaler toute situation dangereuse à la mairie.



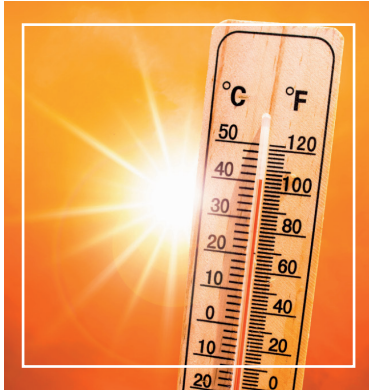
En cas d'urgence

En cas d'accident ou de danger immédiat : Pompiers : 18 | Numéro d'urgence européen : 112

Infos pratiques

Dates et autres informations citoyennes

Inscription au registre canicule, faites-vous connaître !



Les fortes chaleurs de ces derniers jours ont été difficiles à supporter. Vous avez 65 ans ou plus ? Vous êtes en situation de handicap, isolée ou de santé fragile ? **Faites-vous recenser sur le registre du Centre Communal d'Action Sociale.**

N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie auprès de Mme WALTER Céline au 03 89 55 08 21. Ce registre peut être utilisé par les autorités compétentes en cas de déclenchement du plan communal de sauvegarde et notamment pour prévenir les conséquences d'une éventuelle canicule.

Nous sommes tous concernés ! Que vous soyez parents, amis, voisins... restez vigilants.

Dates à retenir

Mardi 1^{er} septembre 2026

Reprise du **Kafè Kranzla** à destination des aînés à la salle les Coquelicots, allée des Seigneurs, de 14h à 17h. Venez partager un moment chaleureux et convivial : jeux de société, de cartes, activités manuelles (tricot, crochet, bricolage, création), de papotages, d'un café et de gourmandises. **Gratuit.**

Vendredi 11 septembre 2026

Sortie seniors au **Glockabrunna** pour les habitants de Staffelfelden de 70 ans et plus, sur inscription avant le 4 septembre (*places limitées*). **Participation 20 € / personne.**

Mercredi 23 septembre 2026

Conférence "Parlons Seins" à la salle polyvalente de la mairie à 18h00.

Samedi 26 septembre 2026

Gratiféria de 9h à 15 h à la salle polyvalente de la mairie : donnez, prenez, partagez. Buvette et petite restauration. **Entrée gratuite.**

Lundi 12 octobre 2026

Don du sang à la salle polyvalente de la mairie de 16h30 à 19h30 avec ou sans rendez-vous.



Plan communal de sauvegarde

Votre sécurité nous concerne : inscrivez-vous au registre communal des personnes vulnérables.

Dans le cadre du **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**, l'inscription au registre a pour objectif de mieux identifier les personnes les plus vulnérables de la commune afin de pouvoir les contacter et leur apporter une **aide adaptée en cas d'événement exceptionnel** (*canicule, grand froid, intempéries, coupure de réseau, crise sanitaire ou autre situation d'urgence*).

Les informations recueillies sont facultatives et strictement utilisées pour faciliter l'organisation des secours et des actions de prévention. Cette démarche permet à la commune d'agir plus rapidement et plus efficacement auprès des personnes qui pourraient avoir besoin d'une attention particulière. Votre participation contribue à renforcer la sécurité et la solidarité au sein de notre commune. **Contactez Mme WALTER Céline au 03 89 55 08 21.**



Focus : CSC La Margelle

Le centre socio-culturel La Margelle est un espace de vie, chaleureux et ouvert à toutes et tous, petits, moyens, grands et aînés, où l'on vient apprendre, créer, se rencontrer, partager, s'engager. Un espace à taille humaine, où chaque voix compte, où l'on peut expérimenter, grandir ensemble et faire émerger des idées.

Il propose à destination des enfants de 3 à 11 ans des accueils de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires. Pour les adolescents, de 11 à 17 ans, un « espace jeunes » leur est dédié.

Le service familles et adultes offre tout au long de l'année aux habitants de Staffelfelden une grande variété d'activités permettant de se rencontrer, mais aussi d'élaborer ensemble des projets collectifs. C'est un moment propice pour partager des loisirs en famille qui bénéficient autant aux enfants qu'aux parents : des sorties, des ateliers loisirs créatifs, des ateliers cuisine... Sans oublier la possibilité d'organiser avec vous et la participation de bénévoles des week-ends ou séjours selon vos envies et idées d'escapades !

Vous avez des idées, des talents, des compétences, vous aimez rencontrer de nouvelles personnes mais vous avez aussi des envies, des besoins, des attentes : venez rejoindre le service familles et adultes pour construire des programmes qui vous ressemblent !

Si vous souhaitez des renseignements ou proposer vos idées, contactez l'accueil du CSC La Margelle, au 03 89 55 64 20.



CSC La Margelle - 17 Rue de l'Eau qui Court, 68 850 Staffelfelden
Tel : 03 89 55 64 20 | www.lamargelle.net



Numéros utiles

Urgences : 112

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Mairie : 03 89 55 08 21

Agence postale communale : 03 89 55 62 41

N° vert collecte des déchets : 0 800 318 122



Fermeture estivale de l'agence postale communale

L'agence postale communale sera **fermée du 10 au 22 août inclus**. Durant cette période, les colis et courriers avisés seront acheminés à la Poste de Wittelsheim.



Permanence du conciliateur de justice

Afin de faciliter le règlement amiable des litiges du quotidien, **un conciliateur de justice assure une permanence à la mairie de Staffelfelden une fois par mois**, sur rendez-vous uniquement.

Le conciliateur de justice intervient gratuitement pour aider les particuliers à trouver une solution en cas de désaccord (voisinage, consommation, logement, conflits entre particuliers, etc.), sans avoir à engager une procédure devant les tribunaux.

Pour prendre rendez-vous :

- À l'accueil de la mairie
- Par téléphone au 03 89 55 08 21

N'attendez pas que le conflit s'installe : privilégiez le dialogue avec l'accompagnement d'un conciliateur de justice.

Arrêt du réseau cuivre à Staffelfelden : anticipez dès aujourd'hui

Dans le cadre de la modernisation des réseaux de télécommunications, le réseau cuivre, utilisé notamment pour les lignes téléphoniques fixes et les connexions ADSL, sera progressivement mis hors service sur l'ensemble du territoire national.

Notre commune est concernée par le lot n° 6, avec une fermeture technique prévue en 2030. À partir de cette date, les services reposant sur le réseau cuivre ne fonctionneront plus.

Si vous utilisez encore une ligne fixe ou une connexion Internet via le réseau cuivre, il est important d'anticiper cette évolution. Nous vous invitons à vérifier les solutions disponibles à votre adresse et à prendre contact avec votre opérateur afin d'organiser la migration vers une technologie de remplacement, comme la fibre optique lorsqu'elle est disponible.

Même si l'échéance est encore lointaine, il est recommandé de ne pas attendre les derniers mois pour effectuer ces démarches, afin d'assurer la continuité de vos services de téléphonie et d'Internet.



Le recensement citoyen et la JDC

Vous êtes Français et avez entre 16 et 25 ans ? Vous souhaitez vous inscrire à un examen et l'on vous demande un **certificat de participation** à la JDC, mais vous ne savez pas comment l'obtenir ? Nous vous indiquons tout ce qu'il faut savoir.

Chaque Français, dès 16 ans, doit d'abord effectuer le recensement citoyen obligatoire, pour ensuite participer à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**. S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, CAP, baccalauréat...) avant ses 25 ans.



1. Le recensement citoyen obligatoire

- ✓ **Qui est concerné ?** Tous les Français dès 16 ans.
- ✓ **Quand le faire ?** Dans les 3 mois suivant votre 16^e anniversaire. Si vous ne l'avez pas fait dans ce délai, vous pouvez régulariser jusqu'à 25 ans.
- ✓ **Où le faire ?** Pour la commune de Staffelfelden :
 - Uniquement mairie avec les documents suivants : livret de famille, carte d'identité ou passeport valide, justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ✓ **À quoi sert-il ?**
 - Vous recevez une attestation de recensement, indispensable pour passer des examens avant 18 ans.
 - Vous serez ensuite convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

2. La journée défense et citoyenneté (JDC)

Quand a-t-elle lieu ?

En principe entre votre recensement et vos 18 ans.

Comment ça se passe ?

Vous recevez une convocation environ 45 jours avant.

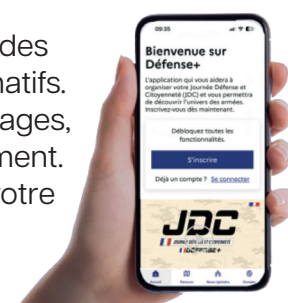
À quoi sert-elle ?

- Vous devez justifier de votre participation à la JDC pour passer des examens ou concours publics jusqu'à 25 ans.
- Vous êtes automatiquement inscrit sur les listes électorales à 18 ans.

3. L'application DEFENSE+

Disponible sur depuis IOS et Android et téléchargeable après le recensement, elle vous permet de :

- ✓ Suivre votre parcours (recensement, JDC, engagement).
- ✓ Découvrir les Armées via des vidéos et contenus informatifs.
- ✓ Consulter des offres de stages, d'alternance et d'engagement.
- ✓ Créer et développer votre Passeport Défense.



Une équipe disponible

Vos élus se mobilisent

Permanences des adjoints

Pour faire avancer Staffelfelden au quotidien, le maire est accompagné d'une équipe d'adjoints engagée, complémentaire, avec des délégations claires.

Ces permanences sont mises en place pour vous permettre d'échanger simplement avec les élus, de poser vos questions, de partager vos idées ou de signaler des difficultés du quotidien. **Notre volonté est simple : du concret, du direct et du lien avec les habitants.**

Pour aller à la rencontre de vos élus, retrouvez ci-dessous le calendrier de leurs permanence :



Béatrice ZIMMER

1^{ère} adjointe

Sécurité, environnement et cadre de vie

Sécurité, prévention, police municipale | Environnement, cadre de vie, cérémonies, propreté

Permanence :
Lundi de 17h00 à 18h00
(sur rendez-vous)



Christophe GUNTZ

2^e adjoint

Urbanisme et vie économique

Urbanisme, autorisations et projets | Développement économique, entreprises, mobilités

Permanence :
Mardi de 17h00 à 18h00
(sur rendez-vous)



Carole MULET

3^e adjointe

Cohésion sociale et solidarités

Social, logement, accompagnement des publics fragiles | Santé, prévention et actions solidaires

Permanence :
Samedi de 10h00 à 11h00
(sur rendez-vous)



Roland THOMANN

4^e adjoint

Travaux et patrimoine

Voirie, réseaux, éclairage public | Entretien et amélioration du patrimoine communal

Permanence :
Mercredi de 17h00 à 18h00
(sur rendez-vous)



Alicia JANICKI

5^e adjointe

Affaires scolaires et jeunesse

Écoles, périscolaire, relations avec les familles | Jeunesse et actions éducatives

Permanence :
Lundi de 17h00 à 18h00
(sur rendez-vous)



Michaël NAEGELEN

6^e adjoint

Associations et manifestations

Vie associative, équipements et salles | Organisation des événements communaux

Permanence :
Jeudi de 17h30 à 18h30
(sur rendez-vous)

Un engagement de proximité

Être à votre écoute, sur le terrain comme en mairie, est essentiel. Ces permanences constituent un engagement concret pour une commune plus proche, plus réactive et plus humaine.

Pour une prise de rendez-vous, vous pouvez contacter la mairie. L'adresse mail de l'adjoint concerné pourra vous être communiquée lors de la prise de contact.

Mairie de Staffelfelden

 Espace Générations - 68 850 Staffelfelden

 03 89 55 08 21 |  mairie@ville-staffelfelden.fr

 www.ville-staffelfelden.fr

Expression des élus

Merci à l'ensemble des citoyens qui nous ont accordé leur confiance lors des dernières élections municipales. Le résultat ne s'est joué qu'à 25 voix, ce qui n'est pas un plébiscite pour la nouvelle équipe. Ses premières actions ont porté sur la « forme » (nouveau logo, communication débordante, ...) mais les projets qui se concrétisent aujourd'hui restent les nôtres (aire de jeux Petit Prince, Léo Lagrange, nouveau péricolaire, ...). Opposants responsables, nous exercerons pleinement notre rôle en portant toute notre attention aux nouvelles orientations, aux nouveaux projets, aux dépenses, afin que ces derniers servent l'intérêt général et qu'ils n'hypothèquent pas l'avenir. La non création de commissions nous écartant inopportunément des réflexions en cours, nous espérons vivement qu'elles seront enfin mises en place à la rentrée.

Pour nous contacter :
neva.staffelfelden@gmail.com

Thierry BELLONI, Claudine MIESCH, Guy DUMEZ, Linda SCHLEER, Johan GENET et Karen BISSEY

Les Staffelfeldois ont fait le choix d'une toute nouvelle équipe après douze années de gestion. Dans ce contexte, un écart de 25 voix témoigne de la confiance accordée à notre projet. Installés depuis 3 mois avec un budget bouclé en décembre, nous n'avons jamais revendiqué les projets engagés par nos prédécesseurs car lorsqu'ils sont bénéfiques pour la commune, nous les poursuivons naturellement, tout en préparant ceux de demain. Notre communication est aujourd'hui plus régulière, plus transparente et plus dynamique.

Les habitants ont juste besoin de savoir que la commune vit. Les informer est aussi un devoir. Enfin, les commissions municipales étant facultatives, nous avons fait le choix, pour l'instant, de privilégier un mode de travail efficace et serein. La confiance se construit dans l'échange et les propositions ; elle est plus difficile à établir lorsque la critique systématique prend le pas sur une démarche constructive. Vous avez vous-même donné le ton à notre collaboration lors de votre intervention le jour de notre installation le 21 mars dernier.

Christophe SCHMITT

Liste "C'est à Nous ! Agissons ensemble"

Staff' & vous

Partageons l'avenir de notre ville !